REPUBLIQUE DU NIGER Fraternité Travail Progrès



DECLARATION DE SON EXCELLENCE **DR KAFFA RAKIATOU JACKOU**, MINISTRE DE LA POPULATION, CHEF DE LA DELEGATION A LA 50^{eme} SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

NEW YORK, Avril 2017

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 50eme Session de la Commission de la Population et du Développement.

Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Je voudrais également remercier le Secrétaire Général pour l'abondante documentation qu'il a bien voulue mettre à la disposition des participants à la présente Session.

Madame la Présidente,

La 50^{eme} Session de la Commission sur la Population et le Développement se tient à un moment crucial où toutes les Nations s'attellent à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de développement efficaces en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont l'ambition est de mettre la personne humaine, et donc la population, au centre du développement.

Dans cette optique, la prise en compte de l'équation démographique et de la dynamique des populations dans les politiques et programmes de mise en œuvre des ODDs nous parait impérieuse.

En effet, mon pays le Niger par exemple, enregistre un taux d'accroissement intercensitaire de 3,9% et plus de la moitié de la population a moins de 15ans.

Ainsi, on estime que si ces tendances se maintiennent, le Niger risquerait de passer au deuxième rang des pays les plus peuplés du continent africain aux environs 2050.

Madame la Présidente,

Comme vous le voyez donc, la nécessité d'inverser ces tendances s'impose pour mon pays, afin de réaliser la transition démographique et tirer profit des avantages liés au dividende démographique.

C'est pourquoi, le Gouvernement a mis en place de nombreux projets et stratégies sectoriels susceptibles de nous permettre de relever les défis ci-après :

- La Stratégie de Développement Durable et de la Croissance inclusive, Niger 2035 en son axe relatif à la transition démographique;
- Le programme de repositionnement de la planification familiale ;

- L'école des maris, qui est une initiative axée sur la santé de la reproduction et la planification familiale, et qui a fait échos dans la sous-région ouest africaine et dans le monde ;
- Le Programme adolescentes « Illimi » visant à sensibiliser les jeunes sur les conséquences des mariages et grossesses, qui connait des succès éclatants;

La mise en œuvre de ces différents efforts plans et programmes a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- ✓ La baisse du taux de pauvreté de 62,1% en 2005 à 48,2% en 2011 ;
- ✓ La réduction du taux de mortalité infantile de 123‰ à 51‰ et le taux de mortalité maternelle de 652 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes à 535 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes entre 1992 et 2012 ;
- ✓ le rehaussement du taux de scolarisation au Primaire, qui passe de 62,1% en 2007-2008 à 82,0% en 2012-2013.

Au plan institutionnel, un département Ministériel chargé de l'Entreprenariat des jeunes a été créé afin de promouvoir des initiatives et réduire le chômage des jeunes.

Relativement aux personnes âgées, Un Conseil des personnes âgées a été mis en place et des efforts ponctuels sont menés pour les appuyer dans leur autonomisation. La population de ces personnes âgées serait estimée à 10 millions d'habitants en 2057.

En matière d'immigration qui est l'un des plus grands défis de notre temps, une Agence Nationale a été créée afin de contribuer à l'immigration ordonnée, sûre et régulière.

Madame la Présidente,

Sur tout un autre plan, et afin d'accélérer la transition démographique et tirer profit du dividende démographique et de réduire les inégalités entre les régions, le Niger avec l'appui de la Banque Mondiale, a mis en œuvre les Projet Régional Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique » et « Projet Appui à la Population et à la Santé ».

Ces projets bénéficient déjà d'un engagement politique de haut niveau et sont entretenus par des plans d'action ambitieux, pertinents et réalistes, en vue de la réalisation des ODD et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine pour réaliser « l'Afrique que nous voulons ».

Pour conclure, Monsieur le Président, le Niger s'inscrit résolument dans l'optique de l'accélération des changements et transformation des structures par âge de la population afin d'enclencher la transition démographique et permettre ainsi la capture du dividende démographique.

A cet effet nous marquons notre accord aux décisions et résolutions conformément aux lois et règlements ainsi qu'aux valeurs et fondements de nos us et coutumes.

Je vous remercie de votre attention.